NOVEMBRE 2026

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°25

04 / Focus
Le vélo électrique en libre-service arrive à Indre

05 / Nantes Métropole en actions
Le Pôle Loire Chézine à votre porte

14 / Du côté des assos
L'AMI : 50 ans de passion, de chant et de rencontres



Patrimoine communal : préparer l'avenir

www.indre44.fr

INDRE


1


2


3


4


5

NOVEMBRE 2026

Directeur de Publication
Anthony Berthelot
Rédaction
Service communication :
02 40 85 45 75
communication@indre44.fr
Maquette/Mise en page
STUDIO RICOM.com
Photos
Ville d'Indre - sauf mention contraire
Impression : Editions Offset 5
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
Tirage : 2300 exemplaires

Une version en gros caractère est disponible en mairie, sur demande. Une version audio est disponible sur Indre44.fr, rubrique publications

1 02/09
Journée mondiale de nettoyage de la planète

Un grand merci à tous les Indraises et Indrais, mobilisés pour le World Clean Up Day : une matinée de nettoyage participative et conviviale, coordonnée par la Ville, au cours de laquelle environ 60 kg de déchets ont été ramassés.

2 11/09
Inauguration du nouveau restaurant scolaire

Le restaurant scolaire de l'école de la pierre Mara a été officiellement inauguré par Anthony Berthelot, maire d'Indre. L'occasion, pour les nombreux parents d'élèves présents, de découvrir un bâtiment pensé pour offrir de belles performances énergétiques et acoustiques, avec un maximum de lumière naturelle.

3 11/10
Commémoration des Fusillés de Châteaubriant

Le 22 octobre 1941 à Chateaubriant, 27 résistants étaient fusillés, dont un indrais, Eugène Kerivel. 85 ans plus tard, le Comité local du souvenir d'Indre continue d'honorer les martyrs Indrais de la Résistance.

4 15/10
Concert The Royal Premiers

Une voix magnétique, des riffs de guitare percutants, des cuivres enflammés et une rythmique contagieuse… Les amateurs de groove et de soul vintage ont été comblés par ce show intense, proposé par la Ville dans le cadre de sa saison culturelle.

5 19/10
Bal du Mois Bleu

Les seniors d'Indre et de Saint Herblain sont venus en nombre profiter d'un bel après-midi dansant, animé par le groupe Vinyle Idylle.et organisé par le CCAS d'Indre et le service seniors de la ville de Saint-Herblain.

04/Focus
- Tempo 2 : une navette Naolib entre Indret et La Montagne
- « Voi », le vélo électrique en libreservice, arrive à Indre
- Moins de déchets sur l'île de la Motte ?
- Entretien des étiers
- Parking d'Indret : les travaux vont débuter
- La Fête d'Hiver revient le 18 décembre
- Participation citoyenne : le cadre est posé

07/Nantes Métropole en actions
- Le Pôle Loire Chézine : Nantes Métropole à votre porte

08/Grand Angle
- Patrimoine communal : préparer l'avenir

12/Vie politique

13/Infos pratiques
- Pieds de mur, trottoirs et caniveaux : qui doit faire quoi ?
- Permanence de Carole Grelaud

14/Du côté des assos
- L'AMI : 50 ans de passion, de chant et de rencontress

15/Bon à savoir
- Trois jeunes Indrais.es répètent avec l'orchestre métropolitain
- La Ville recrute des agents recenseurs
- Nouvel ostéopathe
- Vos démarches d'urbanisme

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire

Chères Indraises, chers Indrais,

Les mouvements sociaux et les violences associées agitent notre pays depuis de trop nombreuses semaines. Mon attachement au débat démocratique est profond, je souhaite que les préoccupations de la jeunesse et des plus précaires soient mieux considérées. J'ai reçu, il y a quelques semaines, des lycéens et étudiants indrais dont les inquiétudes sur l'avenir sont fortes. A la suite de ces échanges, j'ai pu adresser un courrier au Premier Ministre dans l'espoir d'une prise en compte des attentes des jeunes. Je souhaite réaffirmer mon attachement au dialogue social, à l'expression démocratique et mon soutien à toutes les victimes de violences.

A Indre, les échanges se poursuivent autour du schéma directeur immobilier et énergétique qui nous permettra, dans quelques mois, de mieux appréhender les conditions de mise en œuvre du plan de rénovation de nos bâtiments. Ces investissements sont indispensables pour préserver notre patrimoine communal, garantir la sécurité des usagers et accompagner notre ambition éducative, associative et sociale. Ces chantiers à venir s'inscrivent dans le cadre de notre ambition écologique et de réduction des charges de fonctionnement de la commune.



« Je souhaite réaffirmer mon attachement au dialogue social, à l'expression démocratique et mon soutien à toutes les victimes de violences. »

Parce qu'une commune se construit aussi par les moments de partage et de convivialité, l'hiver nous offrira également l'occasion de nous retrouver, pour la cinquième année consécutive, pour la traditionnelle fête d'hiver. Rendez-vous devenu incontournable de la saison culturelle, la fête propose des artistes de renommée nationale pour une déambulation et un final haut en couleur. Ne manquez pas ce rendez-vous, le vendredi 18 décembre, et la soupe préparée comme chaque année par une dynamique équipe de bénévoles que je remercie chaleureusement.

Je vous souhaite de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre,
Vice-Président
de Nantes Métropole

Tempo 2 : une navette Naolib entre Indret et La Montagne

Mise en service en septembre 2025, la ligne Tempo 2 relie le bac d'Indret au Château-d'Aux à La Montagne, avec notamment une desserte du site de Naval Group.



Dans un minibus de 9 places, les usagers peuvent en outre rejoindre les lignes 78 et 88 du réseau Naolib.

La ligne Tempo 2 circule **du lundi au vendredi,** avec des horaires adaptés aux déplacements du matin et de la fin de journée : un passage toutes les 15 minutes **de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30.**

Le maintien de cette ligne expérimentale est conditionné par sa fréquentation, Naolib ayant fixé un objectif minimal de 100 montées par jour.



© Ludovic Failler

« Voi », le vélo électrique en libre-service, arrive à Indre

Dès la mi-novembre, Indre accueille un tout nouveau service de vélos électriques en libre-service déployé par Nantes Métropole. Opéré par la société Voi, ce dispositif vient remplacer les anciens vélos mécaniques Bicloo.

Accessible dès 16 ans, ce nouveau service s'accompagne d'un changement majeur : la disparition des bornes physiques d'attache au profit d'emplacements dédiés, matérialisés au sol et géolocalisés dans l'application mobile.

À Indre, cinq stations vont prochainement entrer en service pour faciliter vos déplacements quotidiens : devant la mairie, aux embarcadères de Basse-Indre et d'Indret, salle des 3 îles et au port de Haute-Indre. Le réseau métropolitain comptera à terme plus de 2 400 vélos répartis sur les 24 communes du territoire.

Plus de bornes, mais des emplacements dédiés

Les vélos se prennent et se déposent sur des emplacements matérialisés par un marquage au sol, tous visibles dans l'application Voi. Il suffit de la télécharger, de créer un compte, puis de scanner le QR code du vélo pour le déverrouiller. L'assistance se déclenche dès que l'on pédale. Trois modes sont proposés : Universel (jusqu'à 25 km/h), Confort (limité à 15 km/h) et Effort, plus proche d'un vélo mécanique. Les batteries sont rechargées par les équipes Voi.

Un trajet simple, d'une commune à l'autre

En fin de trajet, on stationne le vélo sur un emplacement autorisé, on sélectionne « Fin de trajet » et on prend une photo. Sans abonnement, il n'y a pas de frais de déverrouillage : le trajet coûte 0,21 € la minute, soit 2,10 € pour dix minutes. Des pass et abonnements sont prévus, avec des avantages pour les abonnés Naolib et une tarification solidaire pouvant aller jusqu'à 80 % de réduction.

Moins de déchets sur l'île de la Motte ?

Chaque année, depuis presque 10 ans, l'île de la Motte fait l'objet d'une grande opération de ramassage de déchets, organisée par Nantes Métropole et la Ville avec la participation de nombreux bénévoles.

Début octobre, l'édition 2026 de ce « chantier nature » a réuni plus d'une trentaine de personnes, conduits sur l'île en bateau. Ils y ont trouvé beaucoup de déchets plastiques (polystyrène, briquets, bâton de sucette ou coton-tige), des bouteilles en verre et même quelques « encombrants » tels qu'un réfrigérateur de bar et des bouteilles de gaz. L'opération permet d'analyser la typologie de déchets charriés par la Loire pour intervenir en amont.

Signe encourageant, la masse de déchets récoltés a été quasiment divisée par deux entre 2023 et 2026. Une baisse qui pourrait s'expliquer par la régularité et l'efficacité des actions de ramassage mais aussi par l'étiage important de la Loire au cours de l'été et au début de l'automne qui a diminué sensiblement le volume des déchets qui ont pu se déposer lors des grosses marées d'août.



© Teddy Locquard

Entretien des étiers

Début septembre, Nantes Métropole a réalisé le curage de l'étier du petit bois de Haute-Indre, le long de la VM 107.

En retirant la vase et les sédiments accumulés, l'opération permet de rétablir l'écoulement naturel de l'eau et ainsi d'éviter (ou d'atténuer) les débordements consécutifs aux pluies hivernales.



Parking d'Indret : les travaux vont débuter



Présenté lors de la réunion publique du 29 septembre, cet aménagement offrira 46 places, dont une PMR, aux usagers du bac, en semaine comme le week-end. Pour préserver la faune environnante, les travaux lourds sont concentrés de novembre à février. Neuf arbres seront abattus en décembre, puis compensés par la plantation de 25 arbres et 175 arbustes. Le site privilégie des revêtements perméables et une gestion des eaux de pluie sur place, afin de limiter l'imperméabilisation des sols.

La Fête d'Hiver revient le 18 décembre

À Indre, quand l'hiver arrive, on défile joyeusement dans les rues, en admirant des facéties musicales et pyrotechniques et on savoure une bonne soupe maison.



© Cie Nomad Nomad

Cinq ans après la toute première Fête d'Hiver, la **Compagnie La Machine** (Toulouse) sera de retour avec Incandescences, une nouvelle création élaborée spécialement pour l'occasion par Pierre de Mecquenem. Pour l'artiste, mécanicien de formation et directeur artistique depuis 2001, *« faire du feu est un prétexte pour réunir et rencontrer les habitants, et profiter du formidable pouvoir de cet élément pour offrir un autre regard sur ce qui les entoure ».*

Rendez-vous est donné à **19h à la Maison des associations** pour débuter une marche enflammée en direction des quais. Au cœur du cortège, L'Ethno Machine de la **Compagnie Nomad Nomad,** engin fantastique, onirique, sur lequel sont juchés un batteur, une saxophoniste, une joueuse de didjeridoo et une indomptable danseuse qui joue avec les fréquences, les sons, les éléments, l'air, le feu et l'énergie du public.

A l'arrivée en bord de Loire, il sera temps de se rassembler autour du feu et réchauffer les cœurs avant de partager une **soupe fumante** et autres gourmandises préparées par des cuistots dévoués.

Devenez complices !

La Fête d'Hiver est organisée par le service culturel de la mairie d'Indre avec la complicité de nombreux bénévoles. Vous souhaitez être acteur de la fête, participer à la préparation de la soupe et/ou au service le soir même ? Contactez le service culturel : culture@indre44.fr

Participation citoyenne : le cadre est posé

Comment donner la parole aux habitants, leur permettre de s'exprimer sur les projets et participer aux décisions de la collectivité ? Convaincue que le dialogue citoyen est une étape incontournable dans tout projet d'intérêt général, la municipalité en a récemment posé le cadre.

« Pour créer les conditions d'une participation citoyenne efficace et mobilisatrice, nous allons mettre en place deux types d'instance » explique Leila Bounous, adjointe à la vie associative et au dialogue citoyen. *« Des **commissions permanentes** qui traiteront d'une thématique (santé, environnement, éducation…) et des **ateliers** dont la durée sera limitée autour d'un sujet circonscrit. »*

Un rôle consultatif

La composition de chaque instance sera définie au moment de sa création, en fonction de la thématique et des besoins : habitants volontaires ou tirés au sort, associations, acteurs locaux, collectivités partenaires, experts et élus.

« Ce seront des instances de dialogue, dotées d'un rôle consultatif, non décisionnaires ». Elles pourront solliciter le cas échéant des intervenants extérieurs, organiser des ateliers, des visites, des enquêtes ou des temps de concertation. Elles contribueront ainsi à la réflexion municipale et à la réalisation de projets d'intérêt général.



Leïla Bounous, adjointe à la vie associative, au dialogue citoyen et aux budgets participatifs.

Le Pôle Loire Chézine : Nantes Métropole à votre porte

Un nid-de-poule, un lampadaire en panne, un bac à déchets à réparer ? À Indre, Couëron et Saint-Herblain, les 106 agents du Pôle Loire Chézine de Nantes Métropole veillent chaque jour sur votre cadre de vie.



Nantes Métropole gère de nombreux services du quotidien. Pour les assurer au plus près des habitants, elle s'appuie sur six pôles de proximité. Le nôtre, installé à Saint-Herblain, rassemble 106 agents et une trentaine de métiers : agents de voirie, chauffeurs, techniciens, agents d'accueil, instructeurs d'urbanisme… C'est le premier interlocuteur des communes, de leurs élus et de leurs habitants.

Des interventions au quotidien

Nid-de-poule, panneau abîmé, corbeille à vider, graffiti, lampadaire éteint ? Les équipes entretiennent les routes et les trottoirs, réparent l'éclairage public et veillent à la propreté de l'espace public. Elles livrent et réparent les bacs à déchets, contrôlent la collecte et suivent les travaux d'assainissement. Elles coordonnent aussi les chantiers pour limiter la gêne des riverains.

Des projets pour demain

Le pôle conçoit et pilote la création ou la rénovation de rues, de places et de liaisons cyclables, en concertation avec la commune et les riverains. Il instruit techniquement les permis de construire, suit les projets de logements et accompagne la transition écologique : biodiversité, agriculture, alimentation locale. Une équipe est aussi dédiée aux entreprises et aux commerces de proximité, pour les aider à s'installer et à se développer.



Là aussi le week-end et en hiver

Une astreinte de sécurité routière fonctionne toute l'année, week-ends et jours fériés compris, pour sécuriser une route inondée ou un obstacle sur la chaussée. De décembre à mars, une astreinte hivernale permet de maintenir les voies praticables en cas de gel ou de neige.

Contact : pole-loire-chezine@nantesmetropole.fr ou 02 28 03 41 50



Le Pôle **en chiffres**

3 communes : Indre, Couëron, Saint-Herblain

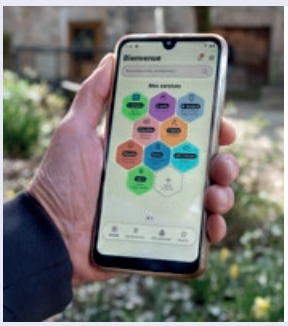
79 236 habitants

106 agents

543 km de voirie

104 km d'axes cyclables

13 000 points lumineux, dont 75 % en LED



« Nantes Métropole dans ma poche » une appli pour signaler les problèmes

Pour signaler un problème de voirie, d'éclairage, de propreté… pensez à l'application gratuite « Nantes Métropole dans ma poche ». Elle permet de signaler facilement et en quelques clics les anomalies constatées sur l'espace public.

Disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play.

Patrimoine communal : **préparer l'avenir**

Écoles, gymnases, salles associatives, mairie… La Ville d'Indre s'est dotée d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) pour piloter ses bâtiments pour les 10 à 15 prochaines années. Présenté en réunion publique le 14 octobre, il pose un constat clair et des choix à faire.

Nos bâtiments communaux : **un patrimoine à regarder en face**



Les travaux de raccordement de l'école Jules Ferry au réseau de chaleur de Nantes métropole.

Indre dispose d'un patrimoine bâti important : 4,5 m² de bâtiments par habitant, contre 3,8 m² en moyenne nationale. Ce patrimoine rend de nombreux services, mais il vieillit. Il faut aussi le mettre aux normes, réduire ses consommations d'énergie et en maîtriser le coût d'entretien, dans un contexte de plus en plus contraint pour les finances des communes.

Pour y répondre, la Ville a fait auditer 33 bâtiments, soit 18 532 m². L'audit a porté sur leur état, leurs consommations, leurs usages et leur accessibilité. Le SDIE suit une démarche en trois temps : diagnostiquer, prioriser les bâtiments et les travaux, puis planifier un programme pluriannuel chiffré, compatible avec le budget communal. Le diagnostic est sans appel. Selon les chiffres présentés, 80 % du patrimoine nécessite des rénovations, ciblées ou d'ampleur. Plusieurs bâtiments, aujourd'hui vacants, accueilleront de nouveaux projets à l'avenir dont le centre Jean Monnet, le foyer des anciens et l'ancienne morgue.



PAROLE À …

Gwenvaël Duret,
adjoint délégué à l'urbanisme et à la transition énergétique

Agir là où l'impact sera le plus fort

« Notre patrimoine est un bien commun. Il accueille nos enfants, nos associations, nos sportifs, nos aînés. Le regarder en face, c'est accepter que nous ne pouvons pas tout rénover en même temps. Nous avons donc choisi de commencer par les écoles et par les lieux qui font vivre la vie associative, sportive et culturelle de la commune. Certains choix seront difficiles, notamment pour des associations qui devront s'adapter. Nous les construirons avec elles, dans la transparence, pour préserver au maximum les pratiques et les services rendus aux Indrais. »

Le patrimoine communal **en chiffres clés**

33
bâtiments audités, soit 18 532 m²

4,5 m²
de bâtiments par habitant, contre 3,8 m² en moyenne nationale

4
bâtiments vacants

Énergie : des bâtiments qui consomment trop

300 000 € par an : c'est ce que coûte l'énergie de nos bâtiments communaux, une facture en hausse. L'audit montre que la majorité du patrimoine est peu performante.



Visite de la nouvelle chaufferie bois lors de l'inauguration du restaurant scolaire de la pierre Mara.

L'essentiel des bâtiments communaux est chauffé au gaz : 88 % de la surface chauffée en dépend. Or l'audit énergétique révèle des performances très inégales.

Un seul bâtiment affiche un état énergétique optimal : l'ex-maison des services à Haute-Indre, un petit bâtiment peu utilisé. 12 % du patrimoine est en état satisfaisant, comme la salle des 3 îles, le centre Nicolas Appert ou le boulodrome Mario Pigat. À l'inverse, 40 % de la surface est « non performante » et 48 % « pas du tout performante ». Y figurent des équipements très utilisés : l'élémentaire de la pierre Mara, le gymnase de Haute-Indre, la salle Théo Pageot, le stade, le groupe scolaire Jules Ferry ou le complexe Tabarly.

Ces bâtiments appellent des rénovations d'ampleur. L'enjeu n'est pas seulement financier : il s'agit aussi d'améliorer le confort des usagers, notamment face aux épisodes de forte chaleur. La gestion de la surchauffe dans les bâtiments scolaires fait d'ailleurs partie des opérations déjà engagées.

Chiffres clés

88%
de la surface est peu ou pas du tout performante énergétiquement (40 % non performante, 48 % pas du tout performante)

80%
du patrimoine nécessite des rénovations, ciblées ou d'ampleur

-21%
de consommation d'énergie déjà obtenus sur les 12 bâtiments concernés par le décret tertiaire, et -21 % restant à réaliser d'ici 2030

Accessibilité : **un objectif de 95 % des bâtiments d'ici fin 2028**

Tout établissement recevant du public doit être utilisable par tous, quel que soit le handicap. À Indre, la moitié des bâtiments concernés restent à mettre aux normes.



La loi impose que les établissements recevant du public (ERP) soient pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap. Cela concerne toute la chaîne de déplacement : le stationnement, le cheminement et le bâtiment lui-même.

À Indre, sur 19 ERP communaux, 9 sont aujourd'hui conformes et 10 ne le sont pas encore. La Ville s'est engagée à rendre accessibles 95 % de ses ERP d'ici fin 2028. Les travaux seront menés de trois manières : lors de rénovations lourdes, comme à l'élémentaire de la pierre Mara, par des marchés de travaux dédiés, comme pour le restaurant scolaire de Basse-Indre ou l'école de musique, ou en régie, par les services techniques, comme au complexe Tabarly.

Décret tertiaire : **économiser l'énergie, une obligation nationale**

Les communes sont tenues de réduire les consommations d'énergie de leurs bâtiments. Indre a déjà parcouru une partie du chemin.

Le décret « Éco Énergie Tertiaire » s'applique aux bâtiments tertiaires de 1 000 m² et plus : écoles, équipements sportifs, culturels, administratifs… Il fixe des objectifs de réduction de la consommation d'énergie par rapport à une année de référence : **-40 % en 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050.**

A Indre, 12 bâtiments communaux sont concernés. Un premier résultat est acquis : leur consommation a déjà baissé de 21 % entre les années de référence et 2022. Il reste 21 % d'efforts à produire d'ici 2030.

Le raccordement au réseau de chaleur urbain en assure déjà 14 % pour le groupe scolaire Jules Ferry, l'école de musique, le multi-accueil, l'hôtel de ville, la Maison des associations et le restaurant scolaire de Basse-Indre.

Les 7 % restants viendront de la régulation du chauffage pendant les vacances scolaires, de son ajustement à l'occupation réelle des salles, comme la salle des 3 îles, et de l'installation d'une gestion technique du bâtiment (GTB).

Cette dernière est obligatoire et concernera le complexe Tabarly, le restaurant scolaire de Haute-Indre, le groupe scolaire Jules Ferry et la Maison des associations.

D'autres obligations s'ajoutent : la loi impose d'installer des ombrières photovoltaïques sur les grands parkings et de végétaliser ou solariser les toitures des bâtiments neufs ou rénovés.

Entretenir, rénover, mutualiser : **les choix de la municipalité**

Les besoins dépassent largement les moyens. La Ville doit donc fixer des priorités. Après le temps du diagnostic, vient celui des arbitrages.

Des projets sont déjà lancés ou achevés : mise en accessibilité des bâtiments, nouveau restaurant scolaire de Haute-Indre, rénovation de l'école élémentaire de la pierre Mara, lutte contre la surchauffe dans les bâtiments scolaires. Il reste 3,5 M€ à engager à partir de 2027 pour les terminer. Rénover les autres bâtiments représenterait entre 35 et 40 M€ de travaux supplémentaires. Face à ces montants, trois questions se posent : Quel niveau d'investissement la commune peut-elle supporter ? Peut-on conserver tous les bâtiments actuels ? Peut-on mieux utiliser les équipements existants ?



La Maison des associations est l'un des 3 lieux "Totem" qui feront l'objet de remises en état et d'améliorations.

Trois lieux « Totem »

La municipalité a défini sa ligne : prioriser les équipements indispensables au service public, donner la **priorité aux bâtiments scolaires** et soutenir les activités sportives, associatives et socioculturelles. Cette stratégie repose sur trois « lieux totem » qui accueilleront durablement les activités communales et associatives :

- la Maison des associations, dédiée aux activités éducatives (ACLEEA), culturelles et de loisirs,

- le complexe sportif Tabarly, équipement central à vocation multi-sports,

- l'espace Nicolas Appert, pôle social.

Ces sites feront l'objet de remises en état et d'améliorations ciblées.

Des projets non retenus

Ces choix ont des conséquences. Les projets de rénovation concernant le gymnase de Haute-Indre, la salle Théo Pageot, le foyer des anciens, le centre Jean Monnet et la chapelle Forerie n'ont pas été retenus. Le gymnase de Haute-Indre est le bâtiment le plus énergivore du territoire étudié. Son terrain appartient à l'ALHI, ce qui contraint le financement par des fonds publics, et le coût de sa mise en conformité et de son entretien serait trop élevé. Il cessera donc d'être utilisé par la Ville, comme la salle Théo Pageot, d'ici début septembre 2027.

Pour les élus, il s'agit d'une priorisation des investissements, et non d'une remise en cause des activités. Un plan de transition sera construit avec les associations. Parmi les pistes : mutualisation des espaces, partage des créneaux et des équipements, coopération éventuelle avec les communes voisines.

Pour attribuer les créneaux, des critères seront définis en concertation avec les associations.

Chiffres clés

3,5 M€
à financer pour les opérations déjà engagées, à partir de 2027

35 à 40 M€
de travaux supplémentaires pour rénover l'ensemble du patrimoine

3
« lieux totem » pour accueillir durablement les activités communales et associatives

Expression politique

Majorité

INDRE ENSEMBLE

De l'inquiétude à l'espoir : faisons place aux idées !

Les mouvements de jeunesse expriment une inquiétude profonde face à l'avenir. Dans le même temps, pour de nombreuses Indraises et de nombreux Indrais, les fins de mois sont de plus en plus difficiles. L'inflation, la hausse des prix du carburant et le coût de la vie pèsent lourdement sur le quotidien. À ces difficultés s'ajoute une défiance grandissante envers le gouvernement et la parole politique, nourrie par le sentiment de ne pas être entendus.

À quelques mois de l'élection présidentielle, ces inquiétudes, ces colères et cette perte de confiance constituent un terreau favorable à l'extrême droite. Le Rassemblement National prospère sur les peurs et les divisions. Nous refusons que le découragement et la résignation lui ouvrent davantage la voie.

Face à cette situation, nous faisons le choix de l'engagement et de l'espoir. Indre Ensemble, désormais constituée en association, souhaite ouvrir un espace de dialogue et de réflexion avec les habitantes et les habitants. Notre ambition : écouter, débattre, confronter les idées et imaginer ensemble un avenir désirable, solidaire et démocratique pour notre commune et notre pays.

Cela commence dès aujourd'hui, en prenant toute notre place dans le débat des prochaines élections présidentielles. L'avenir ne peut se décider sans nous, ni se construire en laissant le champ libre au Rassemblement National. Nous croyons à la force du collectif et à la capacité des habitantes et des habitants à faire émerger des solutions concrètes.

Pour faire vivre l'esprit de résistance dans la joie et la créativité, nous vous proposons de partager et d'imaginer ensemble des propositions concrètes lors de notre rencontre citoyenne du samedi 21 novembre, salle ATTI – Maison des Associations, 2 rue du Stade, à 18 h.

Contact pour s'inscrire : indreensemble@gmail.com

Minorité

INDRE AVENIR

Nous remercions chaleureusement Pascal Dublineau pour ses six années d'engagement au service de notre commune et de notre groupe Indre Avenir. Son investissement et son attachement à Indre ont contribué à faire vivre notre collectif. Nous accueillons avec enthousiasme David Gardais au sein de notre équipe.

Les mobilisations étudiantes expriment des inquiétudes et des revendications qui méritent d'être entendues. La jeunesse doit pouvoir faire entendre sa voix. Nous condamnons toutefois fermement les actes de vandalisme et apportons notre soutien aux commerçants touchés.

Dans une société traversée par les tensions, nous restons attachés aux valeurs républicaines, au respect de chacun et au refus de toute forme de haine ou de discrimination. Le vivre-ensemble ne peut se construire que dans le dialogue, la tolérance et la reconnaissance de la dignité de tous, quelles que soient les origines ou les convictions de chacun.

Au-delà de ces événements, un malaise profond traverse notre société. La dégradation du pouvoir d'achat, les difficultés d'accès aux soins, les inquiétudes autour de l'éducation et de la sécurité nourrissent un sentiment d'abandon et une défiance croissante envers les pouvoirs publics. Les citoyens attendent d'être écoutés, associés aux décisions qui les concernent et de voir leurs préoccupations quotidiennes prises en compte.

Cette exigence d'écoute et de concertation vaut aussi à l'échelle de notre commune. À Indre, les aménagements prévus sur les quais Léon-Langlois et Jean Bart suscitent des inquiétudes chez de nombreux riverains, notamment face à la suppression annoncée de places de stationnement. Au-delà du projet lui-même, la prise en compte des usages et des besoins des habitants est essentielle. Nous resterons attentifs à ce que leur parole trouve toute sa place dans les choix d'aménagement de notre commune.



Question citoyenne au conseil municipal

« La mairie pourrait-elle demander à la SEMITAN l'implantation d'un abri de bus, protégeant des intempéries, à l'arrêt provisoire de la ligne 50, au niveau du rond-point ? » *Fabien C.*

Réponse de Stéphane Plaçais, adjoint à la vie économique et aux services urbains : « La demande a été faite cet été mais les spécificités du sol et le passage d'une canalisation de gaz, dans cette zone, rendent l'implantation complexe. Des pistes sont à l'étude. Nous espérons pouvoir revenir vers vous rapidement avec l'annonce d'une solution qui permettra d'améliorer le confort des usagers. »

Prochain conseil municipal : lundi 7 décembre 2026.

Pieds de mur, trottoirs et caniveaux : qui doit faire quoi ?

Nantes Métropole assure le nettoiement du domaine public routier métropolitain. Toutefois, les riverains d'une voie publique sont tenus de nettoyer (ou de faire nettoyer) les trottoirs, accotements et caniveaux attenants à leur propriété, sur toute sa longueur.

En cas d'accident, le non-respect de cette obligation pourrait engager la responsabilité des riverains.

De la même manière, les riverains sont tenus d'entretenir et tailler les haies qui sont en limite des voiries car elles risquent de réduire la taille des trottoirs et s'avérer dangereuses pour les piétons.



Permanence de Carole Grelaud, conseillère départementale

Carole Grelaud tiendra une permanence les vendredis 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin de 9h à 10h30 à la mairie d'Indre. Sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Madame Grelaud au Conseil départemental : 02 40 99 10 81.

ÉTAT civil

Naissances

29/08/2026 : Tahar VAVASSEUR

07/09/2026 :
Amaya CHARRON LEMERLE

23/09/2026: Marceau LESSARD

26/09/2026 :
Octave DETOC RIFFAUD

04/10/2026 : Clément VRIGNAUD

20/10/2026 :
Byronn ALZETTO FABLET

Mariages

19/09/2026 : Stéphane CHAZARAIN/ Nathalie JAN

10/10/2026 : Sylvain PÉDRON/ Vanesa GONZALEZ RODRIGUEZ

Décès

29/09/2026 : Maryvonne LEFORT née KERVARGANT

17/10/2026 :
Véronique FOURMONT

22/10/2026 : Jean CHEVALIER

30/10/2026 : Erwan LE POCREAU

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE
Hôtel de Ville :
51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
(fermée le jeudi matin)

Rendez-vous avec les élus :
auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
02 28 25 80 19
musique@indre44.fr

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS D'INDRE-COUËRON
1er mardi du mois à la Mairie,
sans rendez-vous

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE
02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)
02 40 86 51 61
ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Hôtel de Ville / 02 40 85 59 11
Possibilité de rendez-vous à domicile.
Fermé le mardi après-midi, le jeudi matin et le vendredi après-midi.
Prise de rendez-vous conseillée :
ccas@indre44.fr

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES
CLIC pour les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, leur entourage et les professionnels
2 rue de l'Hôtel de Ville
44 800 Saint-Herblain
02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU
02 40 85 46 10
contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE
Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :** 02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler. www.urgence114.fr
- **SOS Médecin :** 02 40 50 30 30
- **Pharmacie de garde :** 32 37
- **Centre anti poison :** 02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :** 0 800 47 33 33
- **souffrance prévention du suicide :** 3114
- **Violences Femmes Info :** 3919

L'AMI : 50 ans de passion, de chant et de rencontress

C'est une institution indraise qui souffle cette année ses cinquante bougies. Depuis un demi-siècle, l'Association Musicale d'Indre (l'AMI) fait vibrer la commune au rythme de la chanson, du théâtre et de la convivialité.



Cinq décennies de musique, de rires et de rencontres, cela se fête ! Les 12 et 13 décembre, pour marquer cet anniversaire, l'AMI proposera un spectacle exceptionnel conçu comme un « best-of » des moments les plus marquants de son histoire. Depuis les premiers pas sur scène en 1980, l'association a su imposer une identité unique : un savant mélange de chant choral, de sketchs humoristiques, de costumes hauts en couleur et de décors faits maison, rappelant l'esprit chaleureux des grandes revues populaires.

Une création collective et participative

Ce qui fait la force de l'AMI, c'est son fonctionnement fondé sur l'engagement de chacun. Forte d'une quarantaine de choristes, l'association s'appuie sur six commissions bien rodées (spectacle, décors, couture, intendance, communication, etc.) où chacun apporte sa pierre à l'édifice. Les décors et les costumes sont conçus sur mesure par des bénévoles talentueux.

Sur le plan artistique, l'ensemble repose sur un travail d'équipe rigoureux. Sylvie Potillon assure la composition du fil rouge, l'écriture des sketchs et l'accompagnement au piano, tandis qu'Anne-José Rambaud, cheffe de chœur salariée et seule professionnelle de l'aventure, réalise les arrangements musicaux. Un ensemble de musiciens (pianiste, flûtiste, accordéoniste, bassiste et batteur) accompagne les choristes sur scène pour offrir un véritable show vivant.

L'esprit de troupe avant tout

Au-delà des grands spectacles tous les deux ans, qui nécessitent le renfort d'une trentaine de bénévoles lors des représentations, l'AMI est un acteur incontournable de la vie locale. Qu'il s'agisse des Journées du Patrimoine, des animations en bords de Loire ou d'invitations plus insolites dans des caves du vignoble, la troupe répond toujours présent.

Mais l'essence même de l'association réside dans sa convivialité. Chaque jeudi soir, après les répétitions à la salle de ping-pong (salle ATTI), les choristes se retrouvent pour un moment de partage. Cet accueil chaleureux favorise le renouvellement régulier des membres et l'intégration des nouveaux arrivants. Fidèle à ses valeurs de bonne humeur et de partage, L'AMI s'apprête à offrir à son public un voyage nostalgique et festif à travers cinquante ans de répertoire. Un rendez-vous à ne pas manquer pour célébrer comme il se doit cet anniversaire d'exception !

Spectacle « 50 ANS, ÇA SE FÊTE EN CHANSONS » les 12 & 13 décembre à la Salle des 3 Îles

Et aussi

Une autre association indraise vous permet de chanter en chœur : **Kopa Lunes.**

Ce collectif de 23 chanteuses et chanteurs propose un répertoire musical engagé, plein d'énergie et d'émotions. La chorale se produit régulièrement à Indre et alentours.

Contact : kopalunes.chant@gmail.com.



Trois jeunes Indrais répètent avec l'orchestre métropolitain

Alice Lanoë (clarinette), Swan Chasseloup (trompette) et Mélorane Viaud (flûte traversière) vont répéter avec l'orchestre métropolitain. Ils se produiront fin janvier lors des folles journées avec 70 autres jeunes instrumentistes, issus des 16 écoles de musique de la métropole nantaise.

La Ville recrute des agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population, la commune recherche 7 agents recenseurs pour la période du 5 janvier au 22 février. Ce poste s'adresse à des personnes méthodiques, organisées, consciencieuses et dotées d'un bon relationnel. Une disponibilité en soirée et le samedi, ainsi qu'un téléphone portable personnel, sont indispensables. Une formation préalable sera dispensée par l'INSEE, et la rémunération est calculée au forfait ainsi qu'au nombre de feuilles de logement traitées.

Candidatures : merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à ressourceshumaines@indre44.fr

Nouvel ostéopathe



Pierre Le Bras a rejoint Cassandre Nourrichard au cabinet du 11 bis rue Charles Laisant. Ancien habitant d'Indre, où il a vécu plus de trois ans, et toujours installé tout près, il a choisi d'exercer dans une commune à laquelle il est attaché. Convaincu que la santé passe aussi par le mouvement, il souhaite accompagner les Indrais dans leur activité physique et sportive, comme dans leur quotidien : douleurs, tensions, récupération ou simple besoin de prévention.

Vos démarches d'urbanisme

Vous agrandissez votre maison ? Pensez au stationnement !



La création de surface de plancher peut avoir une incidence sur le nombre de places de stationnement à prévoir :

- **jusqu'à 70 m² de surface de plancher : il vous faut 1 place,**
- **plus de 70 m² : il vous faut 2 places.**

Les places de stationnement nécessaires à votre projet doivent être réalisées en dehors des voies et espaces publics. Elles sont donc, en principe, aménagées sur votre terrain.

Dans certains cas, elles peuvent être délocalisées à proximité de la construction, dans un espace privé, à condition d'être facilement accessibles à pied : dans un rayon de 150 m, porté à 300 m dans le secteur UMa et dans les polarités commerciales majeures.

Une place doit mesurer au minimum 5 m x 2,30 m. Sa largeur doit être augmentée de 20 cm par obstacle situé à proximité immédiate (mur, poteau…).

Pour permettre la manœuvre des véhicules, un dégagement minimal de 5 m est nécessaire pour un stationnement en bataille, et de 3,50 m pour un stationnement en épi ou longitudinal.

Avant tout projet de construction ou d'extension, pensez donc à intégrer suffisamment tôt les besoins en stationnement et n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme.

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 21 NOVEMBRE
AU 20 JANVIER

NOVEMBRE

Atelier/débat : s'organiser contre l'extrême droite

SAMEDI 21 NOVEMBRE À 18H

Organisé par « Indre ensemble, aux idées citoyen.ne.s ! » / Sur inscription à indreensemble@gmail.com

Salle ATTI (maison des associations).

Loto des pompiers

DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 12H

Inscriptions sur place, pas de réservations. Petites restaurations et bar sur place.

Salle des 3 îles.

Visite guidée de Haute-Indre

DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 15H

Avec Indre Histoire d'Îles.

Rendez-vous place Alphonse Guihot. Gratuit.

Marché de Noël à la Résidence La Bourgonnière

MERCREDI 25 NOVEMBRE DE 10H À 17H

La Résidence La Bourgonnière vous invite à son Marché de Noël.

32 allée de la Bourgonnière (Saint-Herblain).

Spectacle « Avant l'esquive » + « After show »

SAMEDI 28 NOVEMBRE À 20H

Un spectacle en deux temps : solo de cirque suivi d'un « After Show » avec Joël Kerouanton et la compagnie Écrire Dans la Ville. Durée 1h30. Tout public dès 7 ans, réservation conseillée.

Salle des 3 Îles
Tarif plein 12,20 € / Tarif réduit 7,10 €.

Stage de yoga

SAMEDI 28 NOVEMBRE DE 9H À 12H

Organisé par Atout Yoga & Gym Pilates.

Salle Spi / Tarif 48 € pour 3h.
Inscription sur www.yoga-pilates-caroline.com

DÉCEMBRE

Soirée de Noël

VENDREDI 4 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H

Ateliers créatifs, gourmands, jeux et photo avec le Père Noël. Organisé par l'ALHI.

Gymnase de Haute-Indre.

Téléthon

SAMEDI 5 DÉCEMBRE DE 9H À 17H30

Relais aviron Indoor avec le Centre Nautique d'Indre.

Au complexe sportif Tabarly.

Spectacle jeune public « Fantaisie Polaire »

SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 16H30

Un petit conte d'hiver et d'amitié tout en douceur et en gaieté avec la Compagnie des doux sauvages. Public : 0-5 ans. Réservation conseillée au 02 40 85 46 16 ou bibliotheque@indre44.fr

Bibliothèque / Gratuit.

Repair Café

VENDREDI 11 DÉCEMBRE DE 18H30 À 22H

Organisé par l'ALBI. Entrée libre pour tous.

Café du Port (27 quai Besnard à Indre).
www.albi44.fr Repaircafe@albi44.fr

La Chorale de l'AMI fête ses 50 ans

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE À 20H

Un spectacle plein de vie, mêlant chansons incontournables et sketches hauts en couleur.

Tarifs : 12 € / réduit 10 €.
Réservation sur HelloAsso. Salle des 3 Îles.

Vide grenier d'hiver de l'ALHI

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE À PARTIR DE 8H

Petite restauration sur place. Inscription sur HelloAsso.

Gymnase de Haute Indre.

Animations de Noël au marché

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Spectacle et présence du père Noël.

Quai Jean Bordais.

La Fête d'Hiver

VENDREDI 18 DÉCEMBRE DE 19H À 22H

Événement gratuit et convivial en bord de Loire avec musique, feu et soupe maison.

Place Odette Nilès. Gratuit.

Marché de Noël Solidaire

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE DE 10H À 18H

Stands de créateurs et animations pour les enfants.

Organisé par La Malina / Salle des 3 Îles.

Marchés de fin d'année

MERCREDIS 23 ET 30 DÉCEMBRE DE 14H À 19H

Pour préparer les repas de fête.

Place Jean Bordais.

JANVIER

Cérémonie des vœux du maire

SAMEDI 9 JANVIER À 11H

Entrée libre.

Salle des 3 Îles.

Jardin de la Brunelière

SAMEDI 16 JANVIER DE 10H À 12H

Venez jardiner avec nous.

A côté du parking, rue Charles Brunelière. Gratuit.

Les nuits de la lecture

DU 20 AU 24 JANVIER

Programme à venir.

Bibliothèque



INDRE

Plus d'informations sur indre44.fr